

REFLEXION

N'est-il pas du droit des femmes de participer, dans les mêmes conditions que les hommes, à tous les processus de gouvernance et de prise de décision?

N° 65 * Jan 2007



PEACE NEWS

Journal du projet

Lettre périodique bilingue du Service Oecuménique pour la Paix

Femmes et Culture de la Paix

Gouvernance Participative et Exemplarité

Le seuil de 200 femmes à former dans les provinces du Centre, Sud et Est, constitue le paradigme d'incitation et de motivation en matière d'intervention et de résolution des conflits dans leurs communautés respectives.



Fonds Genre - BACC



Dossier spécial



Femme et Culture de la Paix



Après les ateliers de diagnostic à Kribi, Bertoua et Mbalmayo...

Enfin les sessions de formation à la résolution non-violente des conflits

PROGRAMME ENFANCE POUR LA PAIX

L'éducation à la paix et aux droits de l'homme davantage intensifiée dans les paroisses, les quartiers et les familles, grâce à la détermination conjointe du SeP et du Culte d'Efants de l'EEC, Région Synodale du Centre, Sud et Est

Founded in 1995, the Ecumenical Service for Peace is a Christian, ecumenical and interreligious association whose mission is non-violent social transformation. Founded on a christian basis, it aims at setting up a society of participation based on Justice, Peace and Reconciliation.

Ce numéro est exclusivement consacré au projet "Femmes et Culture de la Paix", financé par la Coopération Canadienne

Editorial

Les enjeux de la paix au "féminin"

Une culture de la paix est une culture des pactes d'associations, de plates-formes entre groupes, individus, qui s'unissent pour protéger, défendre et promouvoir leurs droits inaliénables. La culture de la paix aujourd'hui devra reconstruire toute la pensée sociale et politique à partir des droits inaliénables ainsi compris. Elle appelle pour cela à des efforts conjoints du plus grand nombre, dans la pensée, la parole et l'action. Comme le bien, elle réside dans l'intégration et l'intégrité d'éléments et d'aspects multiples.

Dans un article publié courant juillet 2005 par Inter Press Johannesbug et intitulé la paix commence avec les mères, les filles et les sœurs, il est établi que « Les femmes sont au premier plan de la résolution des conflits au niveau communautaire, mais sont rarement incluses dans les processus de paix de haut niveau, ce qui conduit à une politique sexiste de paix »

Le travail que les femmes réalisent aux niveaux local et régional est capital pour les processus d'édification de la paix, mais "les rôles des femmes sont souvent sous-estimés ou ignorés, bien que ce soit leur droit de participer, dans les mêmes conditions que les hommes, à tous les processus de gouvernance et de prise de décision", a indiqué Nyaradzai Gumbonzvanda, une directrice de programme au Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). Des mesures comme la résolution 1325 du Conseil de sécurité, votée en 2000 et qui donne mandat pour une plus grande implication des femmes dans les négociations nationales et internationales, ont provoqué une prise de conscience sur le problème de la représentation inégale entre les hommes et les femmes dans la résolution des conflits.

Toutefois, très peu de progrès réels ont été faits. La prise de conscience n'est pas traduite en actions. Sachant que les femmes représentent plus de la moitié de la population mondiale, on est en droit de s'interroger sur l'espoir d'obtenir un soutien populaire dans des négociations de paix formelle qui les exclue.

Par ailleurs, les femmes comptent incontestablement parmi les premières victimes résignées des conflits. Les nombreuses années d'expériences du SeP sur le terrain ont démontré que les femmes font face à de multiples conflits, conjugaux, communautaires et sociaux. Elles ont une forte capacité de mobilisation et d'association. Elles forment par leur grand nombre la masse critique utile à une campagne de plaidoyer qui peut servir la cause de la paix.

Malheureusement, cette force n'est pas toujours mise à profit là où il le faut. Les femmes sont plus préoccupées par les tâches qui leur sont socialement confiées : celles de la reproduction et de la production agricole ; même si le bénéfice de cette dernière activité ne lui permet pas de jouir d'une indépendance économique.

L'implication des femmes dans le champ de la construction/consolidation de la paix est donc très peu perceptible en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Lorsqu'elles interviennent dans un conflit, les femmes le font de façon empirique et travaillent beaucoup plus avec le cœur qu'avec des outils pertinents.

Alors que nous venons de franchir le cinquième anniversaire de la 1325, il est nécessaire de réfléchir sur un soutien plus fort à la participation des femmes à tous les efforts pour promouvoir et conserver la paix et la sécurité.

Le présent projet du SeP veut outiller les femmes en connaissances, techniques et méthodes leur permettant de jouer un rôle plus actif dans la prévention et la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

Le projet prévoit d'organiser un certain nombre de sessions de renforcement des capacités au profit des femmes dont les consultations qui aident à comprendre dans quels domaines de conflits les femmes sont le plus intéressées et comment elles peuvent s'y prendre ; les formations pour leur donner des outils nécessaires et enseigner les attitudes et aptitudes requises, le partage d'expériences et la valorisation à travers la diffusion des leçons apprises, dans le but d'élargir le nombre des bénéficiaires.

Le but du projet étant de rendre la femme camerounaise capable de résoudre pacifiquement les conflits, de participer efficacement dans le plaidoyer pour la paix, la prévention des conflits et la consolidation de la paix. L'objectif spécifique quant à lui consiste à familiariser les femmes aux principes, méthodes et techniques de résolution non-violente des conflits.

Le SeP est convaincu que la culture de la paix ou précisément les ateliers de formation en consolidation de la paix doivent pouvoir compléter et harmoniser les initiatives communautaires. Ils doivent constituer un solide processus d'autonomisation qui permette aux participants de mieux se rendre compte de leur environnement, et découvrir les valeurs, croyances et connaissances liées à leurs contextes et qui accroissent les valeurs individuelles et améliorent l'appréciation de la communauté.

A ce titre, le projet « femme et culture de la paix » dont la gestion sera essentiellement axée sur le résultat, s'articule autour des consultations, des formations, du partage des expériences/informations et du suivi évaluation participatif.

Cette approche stratégique conforme au principe de subsidiarité est fortement ancrée dans le concept si cher au SeP qui veut que « former la femme, c'est construire la paix », et qui rejoint l'adage selon lequel « qui éduque la femme éduque la société ». Elle implique un transfert des connaissances, attitudes et aptitudes à l'apprenant, relativement au contexte socio-culturel qui est sien.

Cette stratégie fera ainsi des bénéficiaires les vrais générateurs et propriétaires des expériences et conséquemment, leur donnera d'avoir une meilleure compréhension des situations de conflit et de leurs problèmes, ainsi que les manières d'y répondre efficacement.

Pour être plus clair,

- les consultations permettront d'impliquer les bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre des étapes

successives du projet. Cette démarche s'écarte des approches traditionnelles d'initiatives de construction de la paix conçues en haut et appliquées aux bénéficiaires. Les consultations favoriseront aussi l'appropriation et la totale implication des bénéficiaires, gage de la pérennité du projet.

- les formations/ renforcement des capacités et la prise en compte de la femme dans la consolidation de la paix à tous les niveaux de la société viseront à réaliser la vision et la mission dégagées par les consultations. Le contenu des formations sera commun à toutes les participantes indépendamment de leur niveau, avec un effort de contextualisation et de spécification. Cette stratégie garantira que des femmes compétentes en consolidation de la paix existent et sont prêtes à intervenir dans des situations de conflits.

- le partage des expériences/informations et le suivi évaluation, stratégies conduites simultanément permettront de passer en revue le processus et de tirer des leçons sur les effets voire l'impact du projet. Il ne faut pas ignorer que l'action des femmes sur le champ de la construction de la paix est très peu visible. Comme résultat, l'approche consacrée pour effectuer l'évaluation permettra de dégager les succès et les échecs réalisés et les leçons apprises fourniront une plate forme pour des actions futures. Etant donné que la consolidation de la paix est un travail pour et dans la durée.

Les provinces du Centre, Sud et Est, identifiées comme bénéficiaires du projet, tiennent de ce qu'elles présentent une grande parenté sur les plans linguistique, culturel, et du fait que leurs communautés partagent la forêt comme milieu de vie, où se développent les pratiques agricoles et les activités de subsistance toutes semblables. Pour toutes ces raisons, elles appartiennent à la même aire culturelle.

Pascal Blaise TOUOYEM

Harmoniser, sensibiliser et identifier les femmes leaders communautaires

Ces trois ateliers préparatoires, tout en sanctionnant la mise en œuvre effective du projet Femme et Culture de la Paix, avaient le mérite de circonscrire l'esprit et la lettre du projet en même temps que le cadre méthodologique.

Organisation à Yaoundé d'un atelier d'imprégnation d'un jour en vue d'harmoniser la compréhension du projet par les différents intervenants.

Cet atelier a eu lieu le 12 avril 2006 au Norbert KENNE Memorial Peace House. Il a regroupé autour du directeur des programmes du SeP, le Coordinateur du projet, les responsables financiers, quatre (4) potentiels enquêteurs identifiés pour les besoins de sensibilisation. L'objectif d'un tel atelier était de partager la vision et les contours de la mise en œuvre technique du projet. Au sortir des travaux, les participants ont relevé quelques points essentiels à prendre en compte.

L'on est parvenu à une résolution capitale : celle d'accorder une place prioritaire aux femmes de terrain pour la sensibilisation et l'organisation des activités du

projet. Toute chose qui contribuerait à valoriser et à légitimer les actrices en présence.

Organisation d'un atelier pédagogique d'un jour en vue de la conception des outils de collecte des données de base, de la définition de la méthodologie et de la programmation opérationnelle des activités, ainsi que de formation des agents chargés de la collecte de ces données

Ledit atelier a eu lieu le 22 avril 2006 au Norbert KENNE Memorial Peace House. Il a regroupé huit (8) participants dont le Directeur des programmes du SeP, le Coordinateur du projet, quatre enquêteurs et deux responsables d'ONG. Au terme des travaux, l'on a défini le profil des femmes à impliquer dans le projet, leur domaine d'action, les données à collecter, les cibles à rencontrer sur le terrain.

Les enquêteurs ont été briefés sur les techniques à utiliser au cours de la descente sur le terrain. Notamment sur comment entrer en contact, introduire le sujet, prendre les notes, élaborer le rapport d'enquête.

Organisation de la descente de terrain pour l'identification et la sensibilisation des potentielles bénéficiaires du projet, ainsi que du diagnostic partiel par sondage des domaines de conflits les femmes sont intéressées.

Les enquêtes de terrain effectuées dans la période du 12 au 22 mai 2006 se sont déroulées simultanément dans les trois provinces du Centre, Sud et Est et ont duré trois jours par province. Trois enquêteurs ont été mis à contribution.

Au terme de la descente de sensibilisation, plus de 300 femmes ont été identifiées.

Critères de sélection et Profil des bénéficiaires

Pré-conditions

- leaders de base (associatifs, politiques, religieux, traditionnels, paysans, commerciaux...)
- être impliquées dans les questions de conflit
- savoir lire et écrire le français ou anglais
- avoir bonne réputation
- militer au sein d'une association
- être épouse de Chef (village, quartier...)
- travailleurs sociaux
- avoir souvent servi comment conseillère

Informations nécessaires

- nom et adresse complète des femmes identifiées (association, contact téléphonique...)
- les domaines de conflits qui intéressent les femmes
- les attentes éventuelles par rapport à un tel projet
- suggestion des potentielles déléguées

Où collecter les données

- milieux religieux
- auprès des partis politiques
- délégation du Ministère de l'agriculture et du développement rural
- délégation de la promotion de la femme et de la famille
- réseaux d'association
- service de la Sous-préfecture

Comment faire la collecte des données

- descentes sur le terrain
- faire des entretiens semi structurés (disposer d'un guide d'entretien)
- préparer une fiche d'identification

Comment faire adhérer les femmes identifiées

- distribuer des fiches de présentation du projet
- persuader en expliquant le bien fondé et l'intérêt du projet

Planifier de manière participative et auto-déterminée



Le projet « **femmes et culture de la paix** » est depuis le mois de mai 2006 entré dans sa phase exécutoire. Les missions de sensibilisation et d'identification dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est ont permis de constituer un fichier de femmes capables d'assurer la mobilisation de leurs pairs et d'organiser les ateliers de Consultation/Diagnostic.

C'est à ce titre que ces femmes leaders communautaires se sont retrouvés à Yaoundé le 29 juillet 2006 pour prendre part à un atelier de planification participative devant leur permettre de réfléchir et faire des propositions concrètes sur l'organisation pratique d'un futur atelier Consultation/Diagnostic des besoins prioritaires des femmes en matière de résolution non-violente des conflits dans leurs provinces respectives.

Introduisant son propos, le Directeur des programmes du SeP avait tenu à rappeler l'historique du projet. De cette introduction, il est ressorti que le Cameroun est considéré comme un pays de paix mais, que cette paix reste apparente parce qu'elle reste compromise par des situations d'injustice, d'inégalité et de pauvreté. Cette constatation souligne la transversalité de la notion de paix. Il ressort d'une manière générale et avec regret que seul les hommes faisaient l'objet d'enrôlement dans les initiatives de pacification de la société. Malheureusement, on note l'incapacité de ces derniers à parvenir à pacifier la société. Du coup, l'émergence des conflits est de plus en plus perceptible. Les Nations Unies le déploraient déjà en 2000 et plaidaient pour l'implication des femmes dans la résolution des conflits. Face à cette situation pour le moins déplorable, la femme est sollicitée pour apporter sa touche féminine, son savoir-faire ceci en recherchant les méthodes, les stratégies de résolution non-violente des conflits. La femme, contrairement à l'homme, a plus de dispositions à mener avec succès des initiatives en faveur de la paix du fait qu'elle connaît les douleurs de l'enfantement et il importe de l'intégrer davantage dans ces processus.

Il a été demandé à chacune des participantes présentes à l'atelier de devenir ambassadrice du projet dans sa province, de jouer un rôle déterminant dans la mobilisation communautaire et provoquer l'adhésion par rapport à cet important programme. Ainsi, 13 participantes ont activement

pris part à cet atelier de planification participative dont 6 pour le Centre, 3 pour l'Est, 3 pour le Sud et 1 volontaire venant de l'Adamaoua. Ces participantes ont bénéficié de l'encadrement du Directeur des programmes du SeP, de celui du coordonnateur du projet « femmes et culture de la paix » et de deux facilitateurs. Les objectifs de cet atelier se présentent comme suit.

I- Objectifs de l'atelier

Il s'agissait d'amener les femmes à :

- réfléchir sur l'organisation pratique d'un atelier Consultation/Diagnostic des besoins prioritaires des communautés ;
- faire des propositions concrètes sur l'organisation de ces assises ;
- inventorier tous les besoins utiles à l'organisation de ces ateliers ;
- dégager les responsabilités de chaque déléguée ;
- définir les modalités pratiques de mobilisation des participantes ;
- trouver les lieux et les dates de la tenue de ces ateliers ;
- dégager le mode de gestion (hébergement, restauration, transport) des participantes ;
- dégager les points forts, les opportunités pouvant

faciliter la tenue impeccable de l'atelier ;

- évoquer les points faibles (ce qui pourrait rendre difficile leur tenue) ;
- dérouler un chronogramme d'activités de préparation.

Les résultats précis devraient être obtenus au terme de l'atelier.

II- Résultats attendus

- Les participantes s'approprient toutes les articulations du projet ;
- L'impact réel du projet est examiné ;
- Les points forts et les points faibles du projet sont déterminés et analysés ;
- La planification spécifique des activités à mener est arrêtée et élaborée collectivement ;
- Les participantes déterminent leur engagement pour le projet et déroulent le calendrier des activités à entreprendre en faveur de la tenue des prochains ateliers de Consultation/Diagnostic à travers une planification stratégique et opérationnelle (où, quand, comment, avec qui, bref les forces, faiblesses, opportunités à saisir et stratégies pour surmonter les difficultés) ;
- Les participantes définissent les modalités pratiques de mobilisation des bénéficiaires, plus spécifiquement :

1. Les tâches, responsabilités et activités des différentes déléguées sont déterminées ;
2. Les partenaires sont identifiées et un schéma de contact établi
3. Le chronogramme est élaboré ;
4. Le potentiel logistique, matériel, financier ainsi que les besoins sont bien spécifiés.

III- Méthodologie

Pour atteindre ces résultats, l'approche participative a été privilégiée. Il a été question d'amener les participantes à réfléchir d'elles-mêmes et à mettre en place les éléments nécessaires à une bonne tenue des ateliers. C'est alors que les délégués ont été constitués en trois groupes de travail, à savoir : le groupe du Centre, le groupe du Sud et celui de l'Est.



Consulter et diagnostiquer

Plus de 200 femmes engagées dans la culture de la paix. Ci-après, quelques images des ateliers de consultation/Diagnostic des problèmes et besoins prioritaires en matière d'intervention et de résolution des conflits par les femmes du Centre, du Sud et de l'Est.

Bertoua



Le Sous-Préfet de Bertoua (2e G-D) et Mme Clémentine EMAMA (1ère G-D), Déléguée pour l'Est du projet Femmes et Culture de la Paix, dont l'engagement incomparable garantit un succès durable du projet à l'Est.



"Femmes de l'Est, Femmes du Cameroun, Tout peut changer quand on est ensemble." : Une attitude des participantes pendant la plénière. Foulards blanc autour du cou, symbole de leur engagement pour la paix



Les femmes placent un grand espoir en ce projet. La méthode participative comme technique d'approche a eu le mérite d'examiner de manière avantageuse l'intérêt de l'atelier dans ses contours les plus divers.



Près de 100 bénéficiaires ont pris part à l'atelier de Bertoua, placé sous le haut patronage de Monsieur le Sous-Préfet.

Kribi



Les autorités administratives sont davantage impliquées aux côtés des femmes. Ci-dessus, le Sous-préfet de l'arrondissement de Kribi adressant ses félicitations à une PVVS après son témoignage public lors de l'atelier.



Un moment déterminant dans la mise en oeuvre du projet : après les plénières, les travaux en groupe des leaders communautaires ; Occasion pour elles de traduire dans les faits leur enrôlement certes passionné, mais méthodique, dans les initiatives de pacification de la société.



Rituel de lancée par Monsieur le Sous-Préfet de Kribi (G) et le Coordonnateur du projet (au centre), des pigeons blancs, symboles de la paix. Les participantes toutes de blanc vêtues ; preuve de leur engagement comme artisanes de la paix.



Mme Sylvie AVEBE, Déléguée du projet pour l'Océan, grâce à qui l'organisation matérielle des assises pour le Sud a connu un succès éclatant.

Mbalmayo



"Femmes de la paix, Oyée! Oyée! La paix régnera si la femme le désire..." Tel est le refrain ayant ponctué l'atelier de Mbalmayo. Ce refrain prend le poids d'un engagement historique des femmes pour une transformation sociale non-violente.



Le Coordonnateur du projet (G) et le Consultant: équipe d'appui technique ayant orienté avec succès les travaux des différents ateliers vers l'atteinte des objectifs du projet.



Comprendre les enjeux de la paix en tant que culture de pactes d'associations, de plates-formes entre groupes et individus. Les femmes du Centre s'unissent pour protéger, défendre et promouvoir leurs droits inaliénables dont le droit à la paix.

Identifier les conflits

Pour mieux appréhender les problèmes, leur analyse a été effectuée par les participantes. Cette analyse a permis d'évaluer les dégâts causés par ceux-ci et les solutions envisageables dans le cadre de leur résolution.

L'insécurité et les conflits liés aux problèmes frontaliers

Pour apporter une solution durable à ces conflits frontaliers, il est souhaitable d'organiser un atelier diagnostic au niveau des frontières entre les acteurs en conflits. Ceux-ci permettront de mieux saisir les discordes et les revendications des uns et des autres. De ces ateliers découleront les actions futures à mener permettant de stopper les mésententes.

Ces problèmes, il ne faut pas l'oublier impliquent les Etats. Il faudra donc pour cela impliquer les autorités administratives compétentes dans ce processus de pacification des zones frontalières.

Les problèmes agropastoraux (éleveurs - agricultures)

Pour trouver les solutions adéquates à ce problème récurrent dans la province de l'Est, il importe d'organiser des rencontres entre les agriculteurs et les éleveurs dans le but de leur donner l'occasion d'engager un débat constructif au sujet de la cohabitation pacifique. Il n'est pas avantageux de prétendre trouver une solution en l'absence des protagonistes. Le SeP gagnerait donc à mettre autour de ces zones des structures mixtes de dialogue et se contenter tout simplement de la supervision de leurs activités.

La cohabitation ethnique et religieuse difficile

Il nous semble aussi important d'appuyer les populations bénéficiaires au montage et réalisation des micro-projets. En effet, les redevances forestières sont accordées aux bénéficiaires qui, pour la plupart manquent d'expérience et de formation dans le domaine de montage des projets.

Les conflits forestiers nés du mauvais partage des 10% des revenus forestiers

Pour une intervention efficace de ce problème, il est important de former quelques personnes des communautés cibles en techniques de montage et de réalisation des micro-projets. Cette formation permettrait d'avoir sur place des personnes ressources qui aideraient la cible à mieux bénéficier des ressources forestières.

Dans la même optique, il est utile de mettre en place une commission paysanne chargée de gérer lesdites ressources et surtout de sélectionner les projets prioritaires des populations.

Les problèmes nés du détournement des fonds des tontines

Une autre cause nous semble pertinente même si les participantes n'en ont pas fait allusion. Il s'agit de l'impunité des coupables. Il serait préférable que les détourneurs de fonds des tontines et associations diverses soient traduits en justice pour répondre de leurs actes. L'une des conséquences graves de ce phénomène est que les populations vont se méfier des tontines au point de ne même plus en adhérer. Or, seule l'option d'épargne à travers les tontines est apparue dans ce contexte de crise économique comme une option de développement véritable des populations et des sociétés.

L'une des solutions serait que les fonds des tontines et associations soient sécurisés dans une banque où la présidente ou le trésorier n'auront pas accès individuellement. La sécurisation de ces fonds se fait au moment de l'ouverture du compte bancaire de la tontine. Les sociétaires de la tontine exigeraient par exemple que le décaissement soit fait au moins par quatre membres. Il s'agit en somme de transmettre une culture de la paix à ces populations en vue de leur développement.

Il est aussi souhaitable d'engager des voyages de ces leaders communautaires dans le cadre d'un échange d'expériences dans les autres provinces et pays étrangers.

Les problèmes familiaux et sociaux créés par les mariages forcés

En effet, le problème des mariages forcés est une préoccupation importante du fait des problèmes qu'il engendre. Il est source de divorces, d'infidélité et surtout de propagation des IST/VIH/SIDA. Dans le cadre du plaidoyer contre ce problème au sein de la communauté, il faudra mieux faire comprendre à la cible les conséquences nées de ce phénomène social. Parmi ces conséquences, il faudra insister sur le risque de propagation des IST/VIH/SIDA.

Pour espérer éradiquer ce problème de mariages précoces dans la province de l'Est, il est souhaitable qu'une étude socio-anthropologique soit menée auprès des populations cibles dans le but d'identifier et de mieux comprendre ce phénomène. Cette approche doit permettre de trouver les stratégies

de sensibilisation efficace pour la résolution du problème posé.

Les tensions familiales du fait des mauvaises relations entre la femme mariée et sa belle famille.

Ce problème apparaît très sérieux aussi bien pour la province du Sud que pour celle de l'Est. Il semble être à notre avis une réelle menace pour la femme. Elle est cause du refus de la famille à accorder à la femme les droits qui lui sont dus après le décès de son époux (jugement d'hérédité, pension décès, biens du mari...). De fois, la veuve est soumise aux rites de veuvage insupportables.

En dehors, des instances juridiques compétentes à rencontrer, nous suggérons que les associations localement identifiées et formées soient constituées en réseaux pour faire des interventions auprès des familles en crise. Cette médiation permettrait de trouver des solutions à la plupart de ces conflits familiaux.

Il serait aussi important de former la femme au mariage ceci en lui assurant une éducation sur la vie au foyer et dans les relations interpersonnelles.

Harcèlement fiscal dans les marchés

Parmi d'autres manifestations, il y a un climat de discorde entre les vendeuses et les agents de la loi. Or, si la concorde, l'entente prévalent entre les deux catégories de personnes, il y aurait facilement dialogue et par ricochet compromis. Nous suggérons donc la décrispation de l'atmosphère et surtout l'ouverture d'une tribune de dialogue, d'éducation et de communication.

Dans l'approche des solutions, il faudra créer un cadre de concertation permanent entre les vendeuses et l'administration. Ces moments d'échange permettront d'éviter la brutalité telle que l'on observe régulièrement dans l'espace mercantile. Mais, pour rendre opératoire une telle mesure, il faudra le faire dans le cadre d'un projet bien ficelé qui bénéficierait de l'appui des partenaires au développement.

La solution qui consiste à entreprendre des campagnes d'explication auprès des vendeuses des marchés pour leur expliquer le bien-fondé du paiement des taxes nous semble pertinente. Car, si les commerçants connaissent le bien fondé de cet acte, ils pourraient

facilement adhérer au processus et éviter les actes de violence au quotidien qu'ils subissent.

Le SeP devra mettre en place un tel projet permettant de réduire la violence entre les agents de recouvrement et les vendeuses. Ce projet doit prendre en compte les activités de création des marchés périodiques en zones rurales. Ce projet bénéficierait à coût sûr de l'appui des partenaires au développement du fait de son impact sur la résolution des conflits et l'avènement d'un climat de paix. Le problème nous semble valable pour l'ensemble des vendeurs de notre pays. Le projet à mettre en place doit être conduit à l'échelle nationale.

Le refus des droits conjugaux

Ce thème du refus des droits conjugaux semble poser à notre avis un problème social pertinent. En effet, les conséquences qu'il crée dans nos milieux sont dramatiques. Il permet de se rendre à l'évidence que les jeunes garçons et filles se livrent un acte de mariage auquel ils n'étaient pas préparés. Du coup se pose l'éternel problème d'éducation à la vie conjugale.

Suggestion : Il serait judicieux dans le cadre de ce projet de mettre en place, ce à travers les associations identifiées, des centres d'écoute, d'éducation et d'information pour les jeunes mariés ou non. Cette initiative appuyée par le SeP et mise en œuvre par les leaders communautaires que sont les responsables d'associations et quelques personnes choisies pour leur expérience permettra d'assurer la formation, la préparation par rapport au mariage.

Les conflits entre femmes et veuves avec les belles familles

Il nous semble que les familles camerounaises dans une majorité importante ne sont pas préparées à accueillir une fille du groupe voisin ou lointain qui vient en mariage chez elles. Cette situation ainsi constatée dans les analyses contenues dans un tableau entraîne des problèmes comme le tribalisme, les querelles, le refus d'accorder le jugement d'hérédité à la veuve en cas de décès du mari, la pratique des rites insupportables de veuvage.

Suggestion : Le SeP devra aider les associations à se constituer en véritables structures de défenses



Identifier les conflits



des droits des femmes. Ces structures pourront se déployer dans toutes les familles où les femmes ont des conflits ouverts ou masqués avec leurs belles familles dans le but de ramener la paix. En cas de refus catégorique d'accorder le jugement d'héritage à la veuve, ces associations se feront le devoir de recourir aux services administratifs et juridiques compétents pour ramener la veuve dans ses droits. Cette démarche nous semble mieux indiquée du fait que la femme veuve se trouve dans une situation vulnérable qu'elle a besoin de l'assistance matérielle, psychologique, financière et morale.

Les conflits dans les compagnies féminines

En effet, il se pose un problème, celui du manque de culture de la vie en communauté chez la femme. Cette situation provient en grande partie du taux élevé de l'analphabétisme chez la femme camerounaise. La solution idéale

serait d'encourager les parents à ne pas négliger l'éducation de leurs filles. Les associations joueraient encore là un rôle moteur en faisant un plaidoyer auprès des familles par rapport à l'importance de l'éducation scolaire de la femme.

Les problèmes dans les unions libres

La cause qui nous semble plus grave ici est le coût élevé de la dot. En effet, en ce temps de morosité économique, plusieurs jeunes en âge de se marier se sont retrouvés sans emploi. Cette situation ne leur permet pas de pouvoir faire économiquement face au coût de la dot de plus en plus élevé de nos jours. Il serait utile d'engager une action auprès des populations dans le but de ramener la dot à sa simple expression.

Une autre manifestation de ce problème est la situation inconfortable dans laquelle les enfants vont se retrouver après la mort de leur père. En effet, ceux-ci n'auront pas accès à la terre, ils n'auront pas une terre, un village

qui est leur patrimoine.

L'une des solutions à ce problème est de créer des comités par localité dans le but d'approcher les unions libres et à amener ces dernières à pouvoir se marier. Les interventions pourraient être faites au niveau des belles familles, au niveau des maris...

Les problèmes d'insécurité, de conservation et de vol des marchandises des ballam-selam dans les marchés

Les participantes ayant analysé ce thème ne semblent pas avoir pris en considération le problème d'insécurité des bayam-sellam. En effet, ces dernières sortent des maisons autour de 5 heures du matin pour aller payer la marchandise qu'elles doivent revendre. Or, à cette heure, elles rencontrent des agressions physiques (braquages à mains armées, viol et toute autre violence physique). Cette situation appauvrit ou décourage la plupart d'entre elles.

Suggestions : pour éviter ces

agressions récurrentes et sauvages, nous proposons que les femmes bayam-sellam aidées par les associations se constituent en groupe et par quartier. Ce regroupement permettra de trouver un chauffeur qui les cherchera dans leurs domiciles respectifs pour les conduire au lieu des marchés. Cette stratégie leur permettra de ne plus s'exposer au risque d'agression dû à la recherche de taxi.

En somme, les ateliers diagnostics de Kribi, de Bertoua et de Mbalmayo ont permis de recenser les problèmes conflictuels prioritaires dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est. Il est dès lors logique que la formation des bénéficiaires en matière de résolution des conflits soit organisée autour de ces conflits récurrents identifiés. Ainsi, les modules de formation devraient être centrés sur les différents thèmes dans les trois provinces d'intervention ceci en tenant compte des spécificités de chacune d'elles.

Former à la résolution non-violente des conflits

Les ateliers de diagnostic et d'identification des problèmes et des besoins en matière de résolution non-violente des conflits dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est ont permis de mettre en exergue les conflits prioritaires vécus par les différentes communautés. Ainsi, grâce à ceux-ci, les modules de formation des bénéficiaires ont pu être déclinés. Ces modules ont été retenus sur deux bases : leur récurrence et surtout la spécificité de chacune des provinces choisies.

Modules de formation pour la province de l'Est

L'atelier de Bertoua a mis en exergue plusieurs conflits vécus par les communautés dans la province de l'Est. Parmi ceux-ci, les plus saillants sont :

- 1-l'insécurité et les conflits liés aux problèmes frontaliers ;
1. les problèmes agro-pastoraux (éleveurs-agriculteurs);
2. les conflits forestiers nés du mauvais partage des 10% des revenus forestiers ;
3. la cohabitation ethnique et religieuse difficile ;
4. les problèmes dus à la polygamie ;
5. les problèmes nés du détournement des fonds des tontines ;
6. les problèmes conjugaux nés des rapports sexuels avec les prostituées ;
7. les problèmes familiaux et sociaux créés par les mariages forcés ;
8. les tensions familiales du fait des mauvaises relations entre la femme mariée et sa belle-famille.

Modules de formation pour la province du Sud

Pour la province du Sud, il serait judicieux d'organiser la formation des femmes en matières d'intervention et de résolution non violentes des conflits autour des modules ci-après :

1. Problèmes liés aux conflits ethniques et entre autochtones et allogènes ;
2. Problèmes liés au leadership sociopolitique ;
3. Conflits générés du fait des litiges fonciers ;
4. Situation inconfortable des veuves ;
5. Conflits liés à la facilité, au désir du gain sans effort ;
6. Espace mercantile conflictuel entre productrices agricoles et revendicatrices ;
7. Conflits dus aux problèmes de sorcellerie ;
8. Conflits de génération (riches et pauvres) du fait du refus des élites à prôner l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ;
9. Problèmes de reconnaissance des enfants nés hors mariage.

Modules de formation pour la province du Centre

La formation des femmes dans la province du Centre devrait être axée autour des modules suivants :

1. les conflits fonciers ;
2. les problèmes dans les foyers polygamiques ;
3. les conflits entre les femmes, les veuves avec les belles familles ;
4. les problèmes d'héritage ;
5. les conflits de leadership ;
6. le manque d'harmonie entre époux ;
7. le refus des droits conjugaux ;
8. les conflits dans les compagnies féminines ;
9. les problèmes de sorcellerie ;
10. les problèmes dans les unions libres ;
11. les problèmes de stérilité des couples ;
12. le harcèlement fiscal dans les marchés.

Produire du sens par les témoignages

Pour mieux appréhender les situations de conflits, parole a été donnée à quelques participantes pour témoigner des cas de conflits saillants vécus dans leur communauté. C'est ainsi que nous avons recensé les témoignages ci-après.

« J'ai un conflit de société. Je ne sais pas pourquoi mes sœurs d'ici disent toujours des choses contre ma personne. Quand je suis en compagnie des femmes, nous parlons de tout et de rien. Mais, après la séparation, je suis souvent surprise d'apprendre que Madame Korondo a dit ceci ou cela. Des choses que je ne connais pas. Alors, j'ai décidé de ne plus être où se trouve un groupe de femmes. Dans mon cas, je suis obligée de m'enfermer dans mon camp, parce que je ne sais pas pourquoi elle se comporte de la sorte. Je me dis que ça dépend du niveau d'éducation. »

« Il y a beaucoup de bagarres et de crimes, de blessures qui se passent dans mon village à Mbang. Quand les villageois se partagent les revenus forestiers, ils sont toujours en guerre. Il faudra chercher à amener les villageois à ne plus avoir des conflits aux sujets des revenus forestiers. »

Mékondji Jeanne GIC FACOPE,
couturière tel : 910-05-02

« Je suis orpheline de père et de mère. Je n'ai ni sœur, ni frère. La plupart des associations de l'Est prônent la solidarité et l'entraide. Or tout ceci n'est qu'une des techniques pour obtenir un statut d'association. La discrimination, le sectarisme règne dans ces associations. On choisit qui assister, qui aider et cela va jusqu'au remboursement des épargnes où on rembourse par affinité. On n'est remboursé que lorsque l'on est sœur, tante ou cousine de la présidente. »

Yanga Véronique, participante à l'atelier de Bertoua Tel: 971-54-71

« Je suis née dans la polygamie. Mon père avait 15 femmes dont ma mère était la dixième. Parmi toutes les femmes de mon père, seule une seule n'a pas accouché. Ma mère avait 10 enfants dont 3 sont morts étant bébés. Nous sommes restés 7 vivants. Parmi nous tous, personne n'est socialement bien positionnée pour agir en cas de problèmes. Pourquoi ? Parce que dans notre famille avec la multitude d'esprit que mon père a eu à réunir, il y a eu une sorcellerie terrible. Les femmes attachaient les enfants de leurs coépouses pour que ces derniers ne puissent pas évoluer. Ce qui fait que lorsque l'une des femmes de mon père tombe malade, voyant la mort arriver, elle a appelée ma nièce pour lui faire part de sa dernière volonté, celle de demander pardon à ma mère pour tout le mal qu'elle a pu lui faire. »

Nna Rosalisie tel 614-14-50,
Bertoua le 1^{er} Septembre 2006

« Je voudrais parler des conflits familiaux. Mes enfants ne m'assistent pas. Je demande que l'on m'accorde beaucoup de secours, que l'on convainme mes enfants à m'assister. »

« Mon mari est mort sans avoir été malade. Ma belle sœur avec qui je m'entendais au paravent m'a montrée de toutes les couleurs. Pour me permettre

de subir le rite de veuvage, elle a demandé que l'on m'exige 500.000 Fcfa. Je n'ai pu en trouver que 300.000 F. Mais, ma belle sœur a demandé que ma belle famille n'accepte rien. Elle m'a traitée de tous les maux. Pendant ce temps, j'ai appris à prier et Dieu m'a aidée. J'ai porté les mêmes habits, le même caleçon pendant trois mois ceci sans chaussures. Ma belle sœur a arraché tous mes biens et jusqu'aujourd'hui, ceci depuis quatre ans, ils ont refusé de me faire établir le jugement d'hérédité. »

« J'ai un problème qui me dérange depuis 13 ans. Mon mari est décédé. Ce problème sépare les enfants d'un même père. Bref, mon mari avait deux femmes ; la première a 4 enfants et moi la deuxième femme, j'en ai 7. L'aîné de ces enfants vient de mourir. L'unique maison que mon mari a laissée est occupée par les enfants de la première femme et ce problème cause une haine dans notre famille. La famille ne veut pas arranger ce problème, c'est pourquoi, je viens voir le SeP pour le faire. Je crois que vous aller m'aider. »

Veuve DEBIOUN Jacqueline
Kribi

« Je vis maritalement avec un Monsieur depuis 16 ans. Il m'a effectivement doté. Mais maintenant, il parle de polygamie par ce que je n'ai pas d'enfants. J'ai déjà fait trois gestes, mais aucun survivant. Je suis bloqué au niveau de mon église et je ne parviens pas à prendre les hosties. Par

ailleurs, j'ai élevé l'enfant de mon mari qui avait 1 an et 2 mois jusqu'à l'âge de 16 ans aujourd'hui. J'ai en plus un conflit dans mon quartier avec une voisine qui a débordé les limites de terrain. Elle a planté les rejets de bananiers sur mon terrain. Cela a entraîné la haine entre nous au point où nous ne nous saluons plus. Ce conflit s'étend jusqu'aux enfants au point de générer des bagarres graves. »

« Ici, il y a beaucoup de conflits de générations. Nos aînés qui ont des postes ne veulent plus rien à ces postes, parce que ceux qui doivent les remplacer ne font pas partie de leur famille.

Tenez, cet exemple : Mon mari huissier de justice est en attente de charge depuis dix ans et le seul du département se sent exclu dans les différents milieux parce qu'il n'a pas d'argent et on lui crache dessus en face. Ce qui entraîne du mépris à son endroit. Tout ceci malgré toutes les démarches pour obtenir un emploi auprès des aînés qui veulent que tout leur revienne, que tout revienne à leurs familles. Moi je suis obligée de soutenir mon mari et de tourner le dos à ces gens égoïstes. Cette situation brouille les relations humaines et fragilise la paix. »

Mme Malonguè Hélène
Tel : 637.59.02 Kribi.

« Je voudrais vous parler d'un conflit de tribalisme dans la Mefou et Akono. Je ne suis pas une fille de la bas, je suis juste allée en mariage là-bas. J'ai aimé mon mari quand nous étions encore au lycée.

Il m'a prévenu que nous ne pouvons pas nous marier par ce que ces gens n'accepteraient pas qu'une fille boulou aille en mariage chez les Ewondo. Mais comme nul ne peut aller contre la volonté de Dieu, nous nous sommes mariés. Depuis ce temps, j'ai subi beaucoup de frustrations. Quand je gardais un paquet à ma belle-mère, celle-ci le dénigrait. Aujourd'hui, je suis leader communautaire là-bas. Cela n'a pas été facile. Tout le monde me disait que ce n'est pas une petite fille boulou qui viendra nous commander chez nous. Si vous n'êtes pas une fille de là-bas, vous ne pouvez pas vous marier là-bas. Je demande à tout le monde d'avoir l'esprit de pardon et l'éducation chrétienne car, ce sont ces qualités qui m'ont permis de résister jusqu'aujourd'hui. »

Je suis séropositive. Je suis vivante avec le VIH. Je pense que le Sida entraîne beaucoup de conflits dans les familles. L'Océan est un département pollué : il y a les étrangers, les touristes. Je voudrais profiter de ce projet pour témoigner partout où c'est nécessaire que le Sida est une menace pour la paix. Je pourrais partir de mon propre exemple pour convaincre les autres.

NGIONZA Evelyne
tel : 613.39.29

« Je voudrais parler d'un problème sur la situation des veuves. Quand mon mari est mort, j'ai souffert. Je suis une fille Eton. Les Mvele ont refusé de me faire les papiers de jugement d'hérédité. Ils m'ont menacé de mort croyant que j'allais fuir. Mes enfants ont aujourd'hui une haine aigüe que personne ne peut apaiser. C'est un problème sérieux qui peut entraîner mort d'hommes. »

Participante de l'atelier de Kribi,
province du Sud

« Je voudrais vous parler d'un problème fiscal que j'ai vécu au marché de Mbalmayo. Les agents de la Mairie ont exigé à une pauvre vendeuse le paiement des taxes. Ne les ayant pas obtenues, ils ont ramassé les marchandises de la vendeuse dans une brouette et l'ont balancée dans une poubelle. Cela m'a étonné. »

Participante, province du Centre

« Je voudrais vous parler d'un problème de jugement d'hérédité que j'ai vécu. Je suis allée en mariage trouvant que mon mari avait déjà deux enfants. Après la mort de mon mari, ces deux enfants ont voulu devenir héritiers. Mais la loi ne le leur a pas permis. Aujourd'hui, le climat social dans la famille est indésirable. »

Mbalmayo, le 9 Septembre 2006

Je voudrais vous parler des problèmes que rencontrent les femmes qui vivent dans les unions libres. Il y a des hommes qui passent plusieurs années sans légitimer le mariage à travers l'acte de mariage. Le jour du deuil du mari, la femme ne bénéficie de rien, les enfants ne bénéficient aussi de rien. On les chasse.

Participante du Centre

D'après les témoignages, nous constatons que la cohabitation ethnique et religieuse est vraiment difficile dans la province de l'Est. Cette difficulté est davantage due à la diversité ethnique et la présence effective sur le terrain de plusieurs chapelles religieuses. De plus, l'analphabétisme serait une autre cause de ce problème.

D'autres témoignages traduisent un problème récurrent, la province de l'Est étant une localité forestière où se pratique une grande exploitation des ressources forestières par plusieurs sociétés. Chacune de celles-ci doit reverser une part (10% des fonds) aux communautés. Ces fonds engendrés ne font jamais l'objet d'une utilisation judicieuse.

D'autres témoignages poignants montrent clairement que les femmes de l'Est manquent une véritable culture d'association et de tontine. On comprend donc la nécessité pour ce projet « femmes et culture de la paix » d'œuvrer dans cette province pour la construction d'un esprit de vie en communauté, condition sine qua none de développement des populations.

De plus, les problèmes de polygamie nous semblent récurrents dans cette province frontalière au nord Cameroun. Chez les musulmans qui peuplent majoritairement ces

localités et qui la dominent sur le plan culturel, la polygamie et une règle sociale, une valeur culturelle. On comprend alors la nécessité de prendre en compte ce phénomène social pertinent qui crée assez de conflits sociaux.

Cette énumération et ces quelques témoignages ont donc permis de catégoriser les conflits et de faire ressortir ceux qui paraissent récurrents et prioritaires. C'est alors qu'on a retenu au total 9 thèmes ou problèmes saillants dans cette province.

Nous proposons que la PVVS (Madame NGIONZA Evelyne tel : 613.39.29) qui s'est montrée courageuse et disponible au projet, ceci en témoignant publiquement de sa séropositivité, soit judicieusement utilisée dans la résolution des conflits dans toute la province du Sud. Dans la province du Sud, il est établi que la majorité des femmes sont veuves du fait de la mort prématurée de leurs époux. Or, le statut de veuve entraîne beaucoup de conflits et met la femme dans une situation inconfortable. Ces nombreux décès seraient dus pour la plupart au phénomène du VIH/SIDA. Cette séropositive pourrait œuvrer dans la phase de la mise en œuvre du projet ceci en sensibilisant ses pairs à faire le test de dépistage volontaire du VIH/SIDA avant le mariage. Cette démarche permettrait peut-être de diminuer les décès massifs des époux et l'évitement des conflits et problèmes que rencontrent les femmes dans cette province.

Une session
expérimentale

Bokito, cité de paix et de félicité

Embarquées dans la navette de la culture de la paix, elles étaient plus de trois cent. Toutes habillées de blanc. Les femmes du mouvement des Dames Apostoliques du Diocèse de Bafia. Elles ont chanté à l'unisson, l'hymne à la paix le samedi 26 août 2006 sous la bannière du Service Œcuménique pour la Paix (SeP). Cette rencontre, riche en couleurs et en sons, donnait le coup d'envoi d'une série de formations portant sur les problématiques identifiées par les femmes au cours des ateliers de consultation/diagnostic.



Dames Apostoliques. **N**ous sommes Lumière, Veillons donc. Ce slogan a retenti à répétition. Il a été scandé haut et fort. Nous l'avons entendu en direct tout en admirant la joie et l'allégresse qui animaient la foultitude de femmes chrétiennes venues des 19 paroisses de l'Eglise Catholique, diocèse de Bafia. Elles étaient réunies dans le cadre de leur 25^e assemblée générale. L'assemblée générale des Dames Apostoliques couraient alors du 23 au 27 août 2006 avec pour thème central : «vous êtes mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre». Thème tiré du livre biblique des Actes des Apôtres le verset 8 du premier chapitre.

C'est en effet dans le cadre de cette assemblée que l'Abbé Alain, Curé de Bokito et Mme Paulette KITOBE (para juriste du SeP) et par ailleurs une des déléguées du Centre pour le projet Femme et culture de la paix (avec Mme OTTAM Esther) ont choisi d'inscrire une session de formation sur la culture de la paix.

Ladite session s'est tenue. Donnant l'opportunité aux Dames Apostoliques de réfléchir sur leur contribution à l'avènement d'une société de

justice et de paix. Animés par Dupleix Kuenzob et Jean Marie Bendegue, les travaux ont essentiellement porté sur la compréhension des concepts de paix en tant qu'une quête permanente de solutions aux difficultés et problèmes que peut rencontrer tout être humain ; de la culture de la paix entendue l'ensemble des aptitudes, attitudes et valeurs positives à développer.

Dans une première séquence consacrée à la définition de la paix, les participantes ont pensé paix dans les différentes langues nationales du Mbam pour se rendre compte que la paix s'appréhende sous plusieurs aspects : la paix intérieure, la paix extérieure, la sécurité, le calme, la sérénité, la tranquillité, le bonheur...

	Langue	Signification de la Paix (Nous avons juste écrit le son)
1	Bafia	- fouéi - fioo
2	Banen	Poumben
3	Lemande	mboum
4	Malaba	Nigogoi
5	Mmala	Boumbén
6	Ngounou	boumbenou
7	Sanaga	ndongoron
8	Wouté	jundon
9	Yaben	kiyewe

Prosaiquement, elles ont reconnu que la paix est l'association de plusieurs conditions humaines à la fois (santé, aisance matérielle, spirituelle, financière...)

Une seconde séquence a permis aux Dames Apostoliques de relever quelques valeurs, aptitudes et attitudes qui favorisent la paix. Parmi elles : le dialogue, la concertation et la communication, l'ouverture aux autres, la solidarité..., l'amour du prochain et du travail...etc.

L'on a en outre admis que si la femme est "porteuse et donneuse de vie", devrait-elle permettre à une personne d'ôter cette vie ? Les participantes ont été interpellées quant à leur rôle d'éducatrices.

Saisissant l'avantage de sa place et de son rôle dans la société, la femme en général et la femme membre du mouvement Dames Apostolique en particulier a le devoir de rechercher la paix autour d'elle afin de continuer à briller et à faire briller toute sa communauté. Ont prescrit les facilitateurs. Pour cela, elle doit reconnaître que le conflit sera partout présent sur son chemin ; et chercher à parler avec l'autre partie qui lui oppose au lieu de parler de cette partie ailleurs. Car le développement du commerce, le colportage et les murmures sont des levains pour l'aggravation des désaccords.

Pour terminer cette session de formation, il a été recommandé aux Dames Apostoliques d'élaborer en collaboration avec le Curé de Bokito, l'aumônier diocésain

et les para juristes du SeP dans la localité, un programme de travail qui permettrait aux 19 paroisses de Bafia de bénéficier d'autres sessions de formation plus spécifiques sur les problèmes rencontrés dans chacune des communautés. Quant au SeP, ses responsables ont dit leur disponibilité à répondre favorablement aux sollicitations exprimées par les Dames Apostoliques.

C'est par des poignées de mains très maternelles et chaleureuses que participantes et facilitateurs se sont quittés, avec la conviction que Bokito aura été pour ces trois jours du mois d'août, la cité de paix et de félicité.

PEACE NEWS

Lettre périodique bilingue du
Service Œcuménique pour la Paix
(SeP)

B.P : 12214, Yaoundé - Cameroun
**Siège: Norbert Kenne Memorial
Peace House, Nsimyong - Ydé**
Tél : (237) 231 20 05 / 231 20 06
Fax : (237) 231 22 55
E-mail: peace.humanus@camnet.cm

Publié en Français et en Anglais

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Rev. Dr. Emmanuel ANYAMBOD

DIRECTEUR DE REDACTION
Dupleix KUENZOB

CHEF DE L'EDITION
Michel FOKOU

COLLABORATION
Ignace Bertrand NDZANA

IMPRESSION
SAM COMMERCE & SERVICES
Tel. 714 04 98 / 220 25 03 (B)

DISTRIBUTION
SeP